

Mardi 2 avril 2024

# Rapport de présentation budgétaire 2024

## Conseil communautaire

Budget principal

Budget annexe Office de tourisme

Budget annexe Zones d'activités économiques

Budget annexe Prestations de services

Budget annexe Service de collecte et de traitement des  
ordures ménagères

Budget annexe Portage de repas



**Sommaire :**

BUDGET PRINCIPAL.....	4
I. La reprise du résultat de l'exercice 2023.....	4
II. Les dépenses de la section de fonctionnement.....	4
Chapitre 011 – Charges à caractère général.....	4
1) Voirie.....	5
2) Bâtiments.....	6
3) Moyens Généraux.....	6
4) Développement économique.....	7
5) Tourisme.....	7
6) Promotion du Territoire.....	8
7) Environnement / Transition Energétique et Ecologique (TEE).....	8
8) Urbanisme.....	9
9) Mobilité.....	9
10) Gens du voyage / Habitat.....	10
11) Jeunesse.....	10
12) Culture.....	10
13) Petite enfance.....	11
14) Piscines.....	12
15) Vivre ensemble.....	12
16) Communication.....	13
16) Stratégie.....	13
17) Informatique.....	13
18) Fluides (Eau / Electricité / Chauffage).....	14
19) Juridique.....	14
20) Finances.....	15
21) Ressources humaines.....	15
22) Direction générale.....	15
Chapitre 012 – Charges de personnel.....	16
Chapitre 014 – Atténuations de produits.....	17
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante.....	18
5) Les financements des budgets annexes.....	19
Chapitre 66 – Charges financières.....	19
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles.....	19
Chapitre 68 – Charges exceptionnelles.....	19
Chapitre 023 – Virement prévisionnel à la section d'investissement.....	20
Chapitre 042 – Dotations aux amortissements.....	20



III. Les recettes de la section de fonctionnement.....	21
Chapitre 002 – Résultat reporté .....	21
Chapitre 70 – Produits de service, du domaine et ventes diverses .....	21
Chapitre 73 « Impôts et taxes (sauf fiscalité locale) » & Chapitre 731 « Fiscalité Locale » .....	21
Chapitre 74 – Dotations et participations .....	22
1) Compte 741124 – Dotation d’intercommunalité .....	22
2) Compte 741126 – Dotation de compensation des groupements .....	22
3) Compte 744 – Fonds de Compensation de la TVA .....	23
4) Compte 74718 – Etat .....	23
5) Compte 7472 – Région .....	23
6) Compte 7473 – Département .....	23
7) Compte 74778 – Fonds structurels.....	23
8) Compte 74778 - Autres organismes (CAF).....	24
9) Compte 748312 – Dotation de comp. de la réforme de la Taxe Professionnelle .....	24
10) Comptes 74832 et 74833 Allocations compensatrices.....	24
Chapitre 75 – Produits divers de gestion courante .....	24
Chapitre 77 – Produits exceptionnels.....	24
Chapitre 042 - Opérations d’ordre de transfert entre sections.....	24
IV. Les dépenses de la section d’investissement .....	26
Les dépenses réelles.....	26
1) Les emprunts et dettes assimilées (chapitre 16) .....	26
2) Autres opérations financières .....	26
3) Le programme d’investissement 2024.....	27
V. Les recettes d’investissement .....	32
LES BUDGETS ANNEXES .....	33
Service de restauration à domicile .....	33
Office de tourisme intercommunal.....	33
Le budget annexe « Prestations de service » .....	33
Budget annexe Zones d’activités économiques.....	33
Budget annexe Collecte et traitement des Ordures Ménagères.....	34
VI. Délibérations budgétaires .....	35
BUDGET PRINCIPAL - 60000.....	35
BUDGET ANNEXE « RESTAURATION A DOMICILE » - 61100.....	37
BUDGET ANNEXE ZONES ACTIVITES ECONOMIQUES - 61400 .....	38
BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME INTERCOM. - 61500 .....	39
BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICES - 61600.....	40
BUDGET ANNEXE COLLECTE ET TRAITEMENT OM - 61700 .....	42

## BUDGET PRINCIPAL

L'année 2024 poursuit un programme d'investissement très important initié en 2023 avec près de 27 M€ d'opérations d'équipement prévus en section d'investissement. Les dépenses concernant la mobilité (dont le Pôle d'échange multimodal) le pôle gare d'Hazebrouck, et la voirie en représente la majeure partie.

Les principales orientations du budget 2024 :

- Des dépenses d'investissement de plus de 50 millions d'euros inscrites (y compris les restes à réaliser et opérations financières) ;
- Des emprunts pour financer les investissements pour un montant de 20,15 millions d'euros ;
- Une évolution maîtrisée des dépenses de personnel avec une évolution consolidée de 3,84%.

Les crédits ouverts au budget principal pour l'année 2024 sont fixés comme suit :

- 51 937 445,07 € contre 54 343 264,78 € en 2023 pour la section de fonctionnement
- 50 234 661,05 € contre 48 374 558,17 € en 2023 pour la section d'investissement.

### La reprise du résultat de l'exercice 2023

Les résultats définitifs de l'exercice 2023 sont les suivants :

- 13 239 702,98 euros d'excédent en section de fonctionnement ;
- 12 896 576,61 euros de déficit en section d'investissement.

Les restes à réaliser en section d'investissement sont d'un montant de 3 080 311,34 € en dépenses et à 6 242 186,42 €, soit un excédent de 3 161 875,08 €.

L'affectation sera donc de 9 734 701,53 € en section d'investissement (compte 1068).

Le résultat reporté en section de fonctionnement sera donc de 3 505 001,45 € au compte 002.

Le besoin de financement en investissement sera inscrit sur le compte 001 (dépenses) pour un montant de 12 896 576,71 €.

### Les dépenses de la section de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement du budget principal sont fixées à 51 937 445,07 € en 2024 contre 54 343 264,78 € en 2023.

### **Chapitre 011 – Charges à caractère général**

La projection de crédits sur le chapitre 011 est de 8 874 206,00 € en 2024 contre 7 954 126,00 € en 2023. La répartition par compétence/service est la suivante :

POLE	COMPETENCE / SERVICE	
TECHNIQUE	VOIRIE	2 708 300,00
	BATIMENTS	295 300,00
	MOYENS GENERAUX	228 500,00
ATTRACTIVITE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	450 272,00
	TOURISME	179 530,00
	PROMOTION DU TERRITOIRE	159 000,00
AMENAGEMENT	ENVIRONNEMENT	471 064,00
	URBANISME	393 920,00
	MOBILITE	285 140,00
	GENS DU VOYAGE	120 000,00
	HABITAT	107 500,00
SERVICES A LA POPULATION (VIVRE ENSEMBLE)	JEUNESSE	445 300,00
	CULTURE	442 580,00
	PETITE ENFANCE	301 400,00
	PISCINE (HORS FLUIDES)	132 550,00
	POLE VIVRE ENSEMBLE	54 300,00
VISION STRATEGIQUE	INFORMATIQUE	372 950,00
	COMMUNICATION	142 000,00
	STRATEGIE	50 000,00
SUPPORT ET RESSOURCES	FLUIDES	1 016 800,00
	JURIDIQUE	145 900,00
	FINANCES	151 900,00
	RESSOURCES HUMAINES	143 500,00
	DIRECTION GENERALE	76 500,00
	<b>TOTAL CHAPITRE 011 :</b>	<b>8 874 206,00</b>

**Les principales dépenses de ce chapitre sont réparties comme suit :**

### 1) Voirie

Les crédits s'élèvent à 2 708 300 € en 2024 contre 2 498 300 € en 2023.

Le service voirie est responsable de l'entretien de la voirie relevant de la compétence de Cœur de Flandre Agglo, ainsi que de la signalisation routière (marquages routiers), du fauchage des accotements et du curage / hydro curage des voiries et fossés.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les curages sont transférés à l'USAN, en contrepartie d'une contribution imputée au chapitre 65. Une partie de ces crédits (30 000 €) ont été retransférés à l'agglomération pour pouvoir intervenir de manière urgente lorsque la situation l'exige.

Répartition des crédits voirie au chapitre 011 :

LIBELLE	
ENTRETIEN VOIRIES COMMUNAUTAIRES Travaux de voirie en fonctionnement, colbifibre.	2 130 000,00 €
FAUCHAGE	230 000,00 €
AUTRES MATERIELS ET SERVICES VOIRIE Carburant engins, fourniture d'enrobés et matériaux, DT/DICT.	139 100,00 €
SIGNALISATION HORIZONTALE	130 000,00 €
ENTRETIEN VOIRIES / ZONES D'ACTIVITE Entretien des voiries, curages bassins, éclairage public.	79 200,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / VOIRIE :</b>	<b>2 708 300,00 €</b>

## 2) Bâtiments

Les crédits s'élèvent à 295 300 € en 2024 contre 168 000 € en 2023.

Ce service comprend l'entretien et les réparations des bâtiments, les interventions de prestataires extérieurs (électriciens, plomberie...), les vérifications périodiques obligatoires, le nettoyage des locaux, ainsi que le paiement de la REOMI.

L'augmentation est due notamment à la réalisation de contrôles obligatoires sur les bâtiments qui n'étaient pas tous réalisés auparavant, ainsi qu'à la mise en service de nouveaux bâtiments comme la piscine d'Hazebrouck ou les ascenseurs de la passerelle.

Répartition des crédits Bâtiments au chapitre 011 :

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
ENTRETIEN PRESTATAIRES / BAT. COMMUNAUTAIRES	116 500,00 €
FOURNITURES / BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	22 000,00 €
MAINTENANCE ET VERIFICATIONS PERIODIQUES	71 300,00 €
NETTOYAGE / BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	75 500,00 €
REOMI / BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	10 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / BATIMENTS:</b>	<b>295 300,00 €</b>

## 3) Moyens Généraux

Les crédits s'élèvent à 228 500 € en 2024 contre 209 000 € en 2023.

Les moyens généraux reprennent les besoins communs en termes de carburants, d'entretien des véhicules, de fournitures administratives et de frais d'affranchissement. L'augmentation entre l'exercice 2023 et 2024 est principalement due à l'augmentation du coût des carburants.

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
CARBURANTS	98 500,00 €
FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	40 000,00 €
ENTRETIEN VEHICULES	39 000,00 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	26 000,00 €
AUTRES FOURNITURES ET SERVICES	25 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / MOYENS GENERAUX :</b>	<b>228 500,00 €</b>

#### 4) Développement économique

Les crédits s'élèvent à 450 272 € en 2024 contre 562 736 € en 2023.

Les principales dépenses de ce service concernent les conventions de partenariat avec les différents partenaires (missions locales, PLIE, IFI...), ainsi que des actions concernant l'emploi et l'accueil des entreprises.

La différence de crédit s'explique par le retrait de certaines dépenses (conventions de partenariats Chambre des Métiers, CCI Grand Lille...) pour réaffectation sur le projet de la cité de la bière.

Les crédits se répartissent ainsi :

<b>LIBELLE</b>	<b>INSCRIPTIONS AU 011</b>
CONVENTIONS DE PARTENARIAT MISSIONS LOCALES : 229K€ / PLIE : 82K€ / IFI : 53K€.	364 372,00 €
EMPLOI : Communication, Réception, Transports	31 200,00 €
FRAIS DE PREFIGURATION QUAI 79	20 000,00 €
ENTREPRISES : Animation, Réception, Communication sur les actions	14 200,00 €
Autres cotisations : Territoire et industrie, Agrosphère, ITN.	13 500,00 €
Autres dépenses	7 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :</b>	<b>450 272,00 €</b>

#### 5) Tourisme

Les crédits s'élèvent à 179 530 € en 2024 contre 12 530 € en 2023.

L'évolution de ces crédits concernent principalement le projet « Cité de la bière », ainsi qu'un nouveau projet européen en lien avec la compétence tourisme.

Les crédits s'articulent ainsi :

<b>LIBELLE</b>	<b>INSCRIPTIONS AU 011</b>
CITE DE LA BIERE Actions de promotion en lien avec le projet / préfiguration / animation du site	150 000,00 €
PROJET EUROPEEN CLIMATOUVERT	22 000,00 €
ADHESIONS DIVERSES	6 350,00 €
AUTRES DEPENSES	1 180,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / TOURISME :</b>	<b>179 530,00€</b>

## 6) Promotion du Territoire

Les crédits s'élèvent à 159 000 € en 2024 contre 400 000 € en 2023.

La baisse de crédits est expliquée par la non-réinscription des crédits 2023 affectés à l'organisation des Championnats de France de Cyclisme sur Route (CFCR). Les principales dépenses de ce poste concernent le Marketing Territorial, les contrats d'image et l'organisation d'événements (4 jours de Dunkerque, Congrès CFCR...).

Les crédits se répartissent ainsi :

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
MARKETING TERRITORIAL Démarche d'attractivité et d'hospitalité / Outils marketing	64 000,00 €
CONTRAT D'IMAGE HBH71	48 000,00 €
EVENEMENTIEL 4 JOURS DE DUNKERQUE Chapiteaux, restauration...	25 000,00 €
ORGANISATION CONGRES FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME	22 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / PROMOTION DU TERRITOIRE :</b>	<b>159 000,00 €</b>

## 7) Environnement / Transition Energétique et Ecologique (TEE)

Les crédits s'élèvent à 471 064 € en 2024 contre 636 920 € en 2023.

Les principales dépenses de ce service concernent l'entretien des espaces verts de Cœur de Flandre Agglo, le plan alimentaire territorial et la marque « Je suis de Flandre », ainsi que des études Trame Verte et Bleue.

La répartition des crédits de ce service est la suivante :

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
ENTRETIEN ESPACES VERTS / TERRAINS Communautaires	135 000,00 €
PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL Etude de faisabilité, défi alimentation durable, animation, com.	83 000,00 €
ETUDE TRAME VERTE ET BLEUE	60 000,00 €
ETUDES ET ACCOMPAGNEMENT / EVALUATION DU PLAN CLIMAT	36 800,00 €
PROJET EUROPEEN CLIMAMONTS	32 200,00 €
Autres dépenses	30 364,00 €
DIAGNOSTIC ET SUIVI DES TRAVAUX POUR LES MARES	30 000,00 €
MARQUE JE SUIS DE FLANDRE Stands sur salons, prestations, réceptions.	22 750,00 €
ANIMATION ET COMMUNICATION BIODIVERSITE	18 000,00 €
PROJET EUROPEEN CLIMAVILLE	12 950,00 €
PLANTATIONS HAIES ET ARBRES	10 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / ENVIRONNEMENT :</b>	<b>471 064,00 €</b>



## 8) Urbanisme

Les crédits s'élèvent à 393 920 euros contre 319 636 € en 2023.

Les crédits au 011 urbanisme concernent principalement la cotisation versée à l'AGUR, en augmentation cette année dû au projet cité de la bière. Des crédits sont également prévus pour le projet QUALICANES, pour l'animation du site et le déplacement d'un bâtiment modulaire.

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
COTISATION ANNUELLE A L'AGUR : Augmentation en 2024 / Cité de la Bière.	340 000,00 €
PROJET QUALICANES : Animation du site et cours de langue (20k€), Déplacement du bâtiment modulaire (20k€), autres dépenses.	48 760,00 €
Autres dépenses	5 160,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / URBANISME :</b>	<b>393 920,00€</b>

## 9) Mobilité

Les crédits s'élèvent à 285 140 € en 2024 contre 98 860 € en 2023.

L'augmentation de ce poste est liée à deux éléments :

- Le reste à réaliser de l'étude sur le réseau bus, attribuée à hauteur de 138 000 € TTC en 2023 ;
- La gestion du PEM à partir de septembre 2024, estimée à hauteur de 100 000 € pour le dernier quadrimestre 2024 (300 000 € pour une année complète).

Le détail des crédits est repris ci-après :

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
GESTION DU PARKING SILO : 4 mois / exercice 2024.	100 000,00 €
ETUDE RESEAU DE BUS	100 000,00 €
ADHESIONS ADAV, Vélos et territoires, CVTC, Hauts de France mobilité.	27 000,00 €
PLAN VELO Campagne de communication grand public (10k€) + Sensibilisation écoles (10k€).	22 000,00 €
GESTION DES ABRIS VELOS SECURISES	15 000,00 €
AUTRES DEPENSES	11 140,00 €
ENTRETIEN PISTES CYCLABLES	10 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / MOBILITE :</b>	<b>285 140,00 €</b>

## 10) Gens du voyage / Habitat

Les crédits s'élèvent à 227 500 € en 2024 contre 141 050 € en 2023.

L'augmentation est due, en partie sur la délégation de service public pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage d'Hazebrouck et de Bailleul, afin de prendre en compte le coût de la REOMI, ainsi qu'aux études prévues, dont l'étude OPAH RU pour Hazebrouck (étude subventionnée).

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DE BAILLEUL ET HAZEBROUCK (VESTA)	105 000,00 €
ETUDES : Solde de la mission EOHS sur la CIL + Etude opérationnelle OPAH RU.	104 300,00 €
FLUIDES / Transition entre travaux et gestion par Vesta.	15 000,00 €
Autres dépenses	3 200,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / GDV / HABITAT :</b>	<b>227 500,00€</b>

## 11) Jeunesse

Les crédits s'élèvent à 445 300 € en 2024 contre 445 000 € en 2023.

Le service jeunesse organise principalement les activités organisées en faveur des enfants et adolescents. Plus en détail, il s'agit de l'organisation des différents séjours proposés (séjours été + séjours citoyens + séjours hivers), ainsi que les sorties adolescents.

Les dépenses de ce poste sont réparties ainsi :

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
ORGANISATIONS COLONIES : Prestation, transport et fournitures	416 000,00 €
ORGANISATION SORTIES ADO	18 050,00 €
ORGANISATION BAFA	7 250,00 €
VETEMENTS DE TRAVAIL	4 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / JEUNESSE :</b>	<b>445 300,00 €</b>

## 12) Culture

Les crédits s'élèvent à 442 580 € en 2024 contre 491 600 € en 2023.

Le service culture a pour mission l'organisation et le suivi du contrat local d'éducation artistique (CLEA), les Classes Lecture Ecriture Culture (CLEC), le printemps des poètes, le réseau des musées les réseaux de lecture publique et l'organisation du festival « ARTPENTEURS ».

Il est à noter que les dépenses relatives au réseau de lecture publique sont séparées en deux groupes :

- Les dépenses relatives à la circulation des œuvres, qui se situent sur le budget principal et financées par la Communauté d'Agglomération ;

- Les dépenses relatives à l'animation de ces réseaux, qui sont « Prestations de services » et financées par les communes.

Le détail des crédits est le suivant :

<b>LIBELLE</b>	<b>INSCRIPTIONS AU 011</b>
ACTION "CLEA"	147 950,00 €
ORGANISATION FESTIVAL ARTPEENTEURS	100 000,00 €
CIRCULATION DES ŒUVRES / RESEAU DE LECTURE	75 000,00 €
DEVELOPPEMENT CULTUREL	69 650,00 €
ACTION PRINTEMPS DES POETES	19 680,00 €
ACTION RESEAU DES MUSEES	17 500,00 €
ACTION "EAC" (anciennement CLEC)	12 800,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / CULTURE :</b>	<b>442 580,00 €</b>

### 13) Petite enfance

Les crédits s'élèvent à 301 400 euros en 2024 contre 231 060 € en 2023.

Le service petite enfance comprend :

- ➔ La gestion des 3 structures d'accueil de petite enfance de la Collectivité : Multi-accueils de Méteren et de Steenvoorde, ainsi que la micro-crèche d'Hardifort ;
- ➔ La gestion des Relais Petite Enfance (RPE), répartis sur tout le territoire de la Collectivité ;
- ➔ Les actions liées au Schéma Directeur Petite Enfance.

Les principales dépenses prévues pour la petite enfance sont réparties ainsi :

<b>LIBELLE</b>	<b>INSCRIPTIONS AU 011</b>
MULTI-ACCUEIL METEREN : Fonctionnement	93 750,00 €
MULTI-ACCUEIL STEENVOORDE : Fonctionnement	76 150,00 €
RELAIS PETITE ENFANT (RAM) : Fonctionnement	68 600,00 €
MICRO CRECHE HARDIFORT : Fonctionnement	38 900,00 €
Principales dépenses structures : repas (82k€), traitement du linge (42k€), achat de linge et couches (30k€), location de locaux dans les communes (21k€), animation (20k€).	
SCHEMA DIRECTEUR PETITE ENFANCE : Matériel et Communication	24 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / PETITE ENFANCE :</b>	<b>301 400,00 €</b>

## 14) Piscines

Les crédits (hors fluides) s'élèvent à 132 550 euros en 2024 contre 112 350 € en 2023.

L'évolution de ces crédits s'expliquent par la mise en place d'une prestation de nettoyage des plages de piscine, permettant de ne pas recruter d'agent supplémentaire sur ce service.

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
NETTOYAGE PLAGES PISCINE + LOCATION BOUTEILLES OXYGENE	61 000,00 €
FOURNITURES ET PETIT MATERIEL	25 000,00 €
REPLACEMENT MNS	14 000,00 €
ANIMATION	10 000,00 €
AUTRES DEPENSES	9 550,00 €
VETEMENTS DE TRAVAIL	8 000,00 €
ANALYSE DE L'EAU	5 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / PISCINES :</b>	<b>132 550,00 €</b>

## 15) Vivre ensemble

Les crédits s'élèvent à 54 300 € en 2024 contre 7 050 € en 2023.

Les dépenses concernent en majorité le financement des postes suivants :

- Intervenant social en gendarmerie : 17 000 € ;
- Conseiller local en santé mentale : 16 000 €.

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
INTERVENANT SOCIAL EN GENDARMERIE	17 000,00 €
PARTICIPATION CONSEILLER LOCAL SANTE MENTALE	16 000,00 €
AUTRES DEPENSES	8 800,00 €
AMO MARCHE REPAS	5 000,00 €
COMMUNICATION / POLE DVE	4 000,00 €
INTERVENANTS / ATELIERS	3 500,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / VIVRE ENSEMBLE :</b>	<b>54 300,00 €</b>

## 16) Communication

Les crédits s'élèvent à 142 000 € en 2024 contre 142 700 € en 2023.

Ces crédits comprennent la communication interne et externe, hors communication spécifiques à chaque service. Les principales dépenses concernent l'édition du magazine intercommunal et les dépenses en papeterie/goodies :

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
MAGAZINE INTERCOMMUNAL	40 000,00 €
PAPETERIES GOODIES	30 000,00 €
PRESTATIONS VIDEO	15 000,00 €
INAUGURATION CHANTIER PEM	15 000,00 €
CEREMONIES DES VŒUX	12 000,00 €
AUTRES DEPENSES	10 000,00 €
ACCOMPAGNEMENT AGENCES DE COM	10 000,00 €
EQUIPEMENT ET FOURNITURES DU SERVICE	10 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / COMMUNICATION :</b>	<b>142 000,00 €</b>

## 16) Stratégie

Les crédits s'élèvent à 50 000 € en 2024 contre 100 500 € en 2023.

Les dépenses concernent le projet LEADER en lien avec la CCHF, l'adhésion à I-NORD pour 2024, ainsi que des supports de communication et lots pour les associations subventionnées.

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
PARTICIPATION DE LA CA AU PROGRAMME LEADER EN LIEN AVEC LA CCHF	27 500,00 €
ADHESION I-NORD 2024	10 500,00 €
SUPPORT DE COMMUNICATION POUR LES MANIFESTATIONS SUBVENTIONNES ET LOTS POUR LES ASSOCIATIONS	10 000,00 €
AUTRES DEPENSES	2 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / STRATEGIE :</b>	<b>50 000,00 €</b>

## 17) Informatique

Les crédits s'élèvent à 372 950 € en 2024 contre 374 544 € en 2023.

Les dépenses concernent principalement la maintenance (matériel et logiciel), la location de copieur, les frais de télécommunication et le petit matériel informatique.

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
MAINTENANCE : Copieurs, logiciels.	150 800,00 €
FRAIS DE COMMUNICATION	91 900,00 €
FOURNITURES INFORMATIQUE	61 500,00 €

LOCATION : Copieurs, TPE.	
AUTRES DEPENSES	17 850,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / INFORMATIQUE :</b>	<b>372 950,00 €</b>

### 18) Fluides (Eau / Electricité / Chauffage)

Les crédits s'élèvent à 1 016 800 € en 2024 contre 805 230 € (budget total) en 2023.

Les dépenses sont en constantes augmentation, une estimation a été faite pour l'année 2024.

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
<b>CONSOMMATIONS CHAUFFAGE</b> - Piscine Bailleul : 400k€ ; - Piscine Hazebrouck : 170k€ ; - Siège : 40k€.	634 500,00 €
<b>CONSOMMATIONS ELECTRICITE</b> - Piscine Bailleul : 80k€ ; - Piscine Hazebrouck : 80k€ ; - Siège : 72k€	302 300,00 €
<b>CONSOMMATION EAU</b> - Piscine Bailleul : 32k€ ; - Piscine Hazebrouck : 28k€ ; - Siège : 9k€.	80 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / FLUIDES :</b>	<b>1 016 800,00 €</b>

### 19) Juridique

Les crédits s'élèvent à 145 900,00 € en 2024 contre 139 500 € en 2023.

Crédits correspondant aux dépenses d'assurance, de documentation (veille juridique), et des provisions pour les honoraires et contentieux.

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
ASSURANCES	64 500,00 €
PREVISION POUR AVOCATS ET CONTENTIEUX	30 000,00 €
FRAIS D'HUISSIERS, NOTAIRES	15 000,00 €
DOCUMENTATION	14 000,00 €
AUTRES DEPENSES	8 600,00 €
PRESTATIONS ARCHIVAGE	7 000,00 €
ADHESIONS : AAF, RGPD, EPL	6 800,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / JURIDIQUE :</b>	<b>145 900,00 €</b>

## 20) Finances

Les crédits s'élèvent à 151 900,00 € en 2024 contre 191 010 € en 2023.

Crédits correspondant aux dépenses de taxes foncières, d'études financières, de documentation et d'annonces de commande publique.

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
LOCATION BATIMENT	50 000,00 €
TAXES FONCIERES	31 000,00 €
ETUDES FINANCIERES	30 000,00 €
ANNONCES OBLIGATOIRE COMMANDE PUBLIQUE	17 000,00 €
DOCUMENTATION	12 000,00 €
FRAIS BANCAIRES	11 900,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / FINANCES :</b>	<b>151 900,00 €</b>

Ces crédits comprennent la communication interne et externe, hors communication spécifiques à chaque service. Les principales dépenses concernent l'édition du magazine intercommunal et les dépenses en papeterie/goodies :

## 21) Ressources humaines

Les crédits s'élèvent à 143 500 € en 2024 contre 122 500 € en 2023.

Correspondant principalement à des dépenses de formation, à l'organisation de l'arbre de Noël du personnel et aux versement FIPHFP, ces dépenses sont en légère augmentation en 2024.

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
FORMATIONS	95 000,00 €
ARBRE DE NOEL DU PERSONNEL	20 000,00 €
VERSEMENT FIPHFP	15 000,00 €
FRAIS DE DEPLACEMENT	11 000,00 €
AUTRES DEPENSES	2 500,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / RESSOURCES HUMAINES :</b>	<b>143 500,00 €</b>

## 22) Direction générale

Les crédits s'élèvent à 76 500 € en 2024 contre 51 750 € en 2023.

Ces crédits correspondent aux cotisations (AMN/ADCF), réception et événements.

LIBELLE	INSCRIPTIONS AU 011
RECEPTIONS	35 000,00 €
COTISATIONS AFIGESE, AMN, ADCF	16 000,00 €
EVENEMENTS	10 000,00 €
PARTICIPATION FOIRE AGRICOLE	6 000,00 €
SEMINAIRES ELUS	5 000,00 €
AUTRES DEPENSES	4 500,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 011 / DIRECTION GENERALE :</b>	<b>76 500,00 €</b>

## Chapitre 012 – Charges de personnel

### A- Les orientations 2024 des dépenses de personnel :

La projection de crédits sur le chapitre 012 consolidé est estimée à 11 367 000 € en 2024, contre une prévision à hauteur de 10 947 000 € au BP 2023, soit une augmentation de 3,84%.

BUDGET	BUDGET TOTAL 2023	BUDGET PRIMITIF 2024	% d'évolution
BUDGET PRINCIPAL	8 862 000,00 €	9 558 000,00 €	7,85%
BUDGET ANNEXE "RESTAURATION A DOMICILE"	450 000,00 €	450 000,00 €	0,00%
BUDGET ANNEXE "OFFICE DE TOURISME"	725 000,00 €	735 000,00 €	1,38%
BUDGET ANNEXE "PRESTATIONS DE SERVICES"	310 000,00 €	331 000,00 €	6,77%
BUDGET ANNEXE "COLLECTE ET TRAITEMENT DES OM"	600 000,00 €	293 000,00 €	-51,17%
<b>TOTAL HORS BUDGETS EAU</b>	<b>10 947 000,00 €</b>	<b>11 367 000,00 €</b>	<b>3,84%</b>

Cette évolution est due à deux facteurs :

#### 1) Evolution à effectif constant

L'évolution à effectif constant comprend les évolutions sans impact des nouveaux recrutements 2024, pour 240 000 € :

- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) : +90 000 € ;
- L'augmentation du nombre de point d'indice (nationale) : +72 000 € ;
- La seconde partie du régime indemnitaire actée en 2022 : +75 000 € ;
- La prévision pour la protection sociale : +30 000 € ;
- Le remplacement d'agents (congrés maternité) : +70 000 € ;
- Les nouveaux postes 2023 qui seront à pleine charge en 2024 : +210 000 €.
- La baisse prévue sur le 012 du budget OM : -307 000 €

#### 2) Nouveaux postes prévus en 2024 pour 180 000 € :

- Chargé de mission habitant indigne : +45 000 € ;
- Charge d'attractivité et marketing territorial : +50 000 € ;
- Renfort service finances : +45 000 € (financé / budget REOMI à hauteur de 35 000 €) ;
- Agent de remplacement petite enfance : + 40 000 €.

Pôle /Service	Besoins RH	Coût Brut / an	Financement	Coût Net / an
Aménagement, urbanisme et transition écologique	Chargé de mission habitat indigne	45 000	13 800	31 200
Attractivité	Un chargé d'attractivité et marketing territorial	50 000	0	50 000
Finances	Poste de rédacteur en finances (Impact de la REOMI et des nouveaux budgets du cycle de l'eau).	45 000	35 000	10 000
Petite Enfance	Agent de remplacement petite enfance (Auxiliaire de puériculture)	40 000	0	40 000
<b>TOTAL</b>		<b>180 000</b>	<b>48 800</b>	<b>131 200</b>



## Chapitre 014 – Atténuations de produits

Les crédits budgétaires sont évalués à 16 242 700 € pour 2024, contre 18 341 400,00 euros en 2023. Ce chapitre retrace principalement les attributions de compensation reversées aux communes, en baisse cette année dans le cadre de la prise de compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines » au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Ces attributions de compensation feront l'objet d'une CLECT au 1<sup>er</sup> semestre 2024. Ce chapitre comprend également les compensations pour dégrèvements de la taxe GEMAPI ainsi que le reversement de la part départementale de la taxe de séjour collectée.

### Tableau de présentation des attributions de compensation :

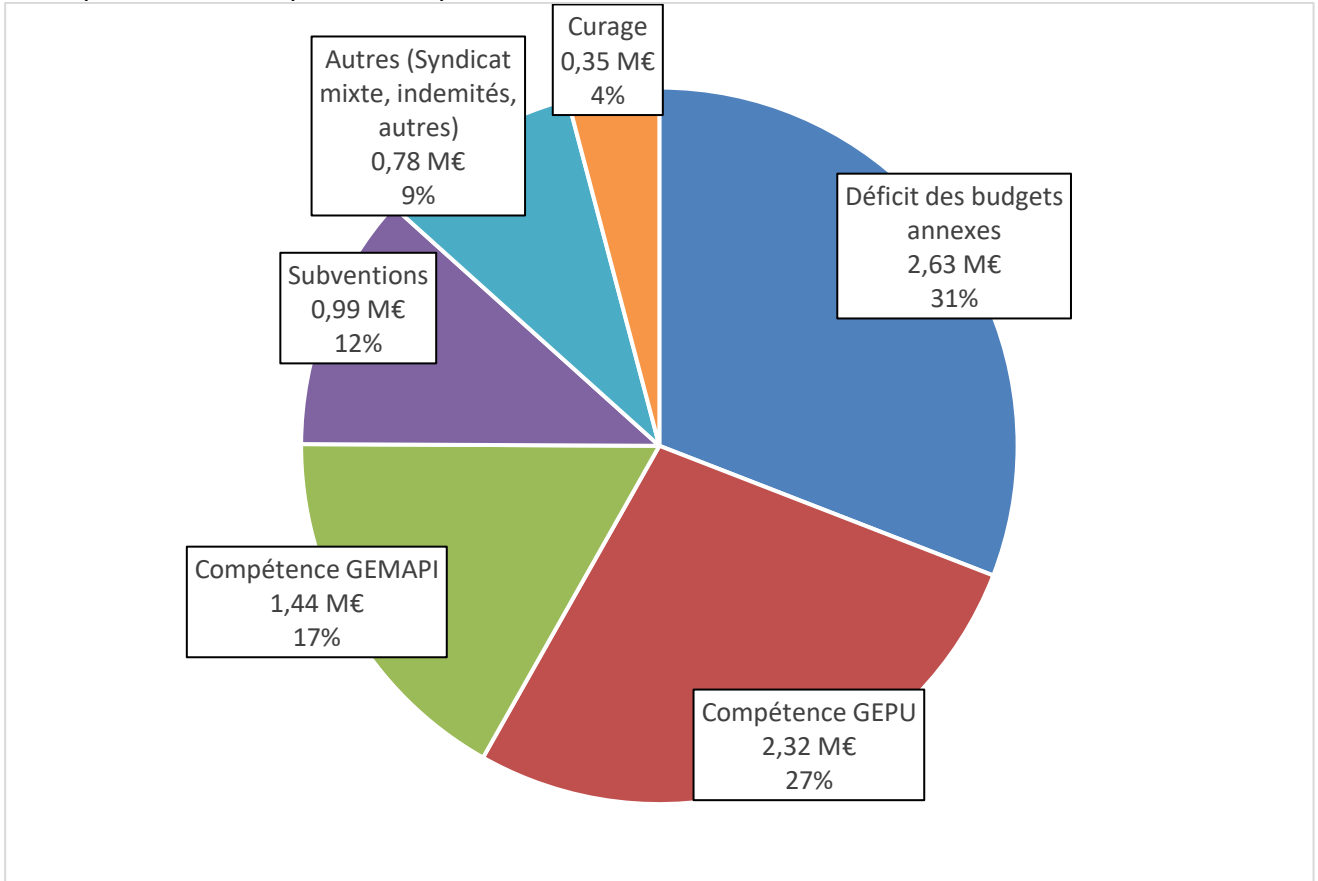
Communes	AC provisoire 2024 (en euros)	Communes	AC provisoire 2024 (en euros)
Arnèke	72 779,00 €	Nieppe	2 808 345,26 €
Bailleul	2 084 157,64 €	Noordpeene	74 358,50 €
Bavinchove	117 445,50 €	Ochtezeele	7 378,50 €
Berthen	126 338,52 €	Oudezeele	-7 539,12 €
Blaringhem	872 932,07 €	Oxelaëre	22 005,50 €
Boeschepe	354 455,12 €	Pradelles	-4 302,18 €
Boëseghem	-4 038,31 €	Renescure	427 171,29 €
Borre	145 650,61 €	Rubrouck	37 097,00 €
Buyssechere	29 397,50 €	Saint Jans Cappel	47 721,67 €
Caëstre	171 146,42 €	Saint Sylvestre Cappel	140 145,99 €
Cassel	245 411,64 €	Sainte-Marie-Cappel	54 702,50 €
Le Douliou	11 433,16 €	Sercus	-5 483,32 €
Ebblinghem	-7 669,70 €	Staple	1 858,65 €
Eecke	9 362,06 €	Steenbecque	198 519,92 €
Flêtre	23 399,98 €	Steenvoorde	2 134 198,25 €
Godewaersvelde	92 212,69 €	Steenwerck	56 018,19 €
Hardifort	31 033,00 €	Strazeele	154 802,95 €
Hazebrouck	4 776 583,34 €	Terdeghem	281 614,66 €
Hondeghem	-6 915,01 €	Thiennes	1 614,71 €
Houtkerque	54 863,55 €	Vieux-Berquin	40 115,32 €
Lynde	-12 907,70 €	Wallon-Cappel	58 522,77 €
Merris	55 952,81 €	Wemaers-Cappel	4 402,00 €
Méteren	119 665,25 €	Winnezeele	177 572,24 €
Morbecque	70 098,83 €	Zermezeele	5 519,50 €
Neuf-Berquin	-6 048,17 €	Zuytpeene	16 755,50 €
		<b>TOTAL</b>	<b>16 159 856,05</b>

Prévisions budgétaires à 8 504 910,98 € en 2024 contre 5 995 424,97 € en 2023.

L'importante différence est due à la prise de compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines », Cœur de Flandre Agglo se substituant aux communes pour verser le montant de la contribution à Noreade.

Un autre poste en augmentation par rapport au BP 2023 est celui de la prise en charge du déficit des budgets annexe, avec notamment le budget « Collecte et traitement des ordures ménagères » prévu à hauteur de 1,1M€ en 2024.

Les dépenses de ce chapitre sont réparties ainsi :



Libellé	Montant inscrit au BP 2024
Déficit des budgets annexes	2 627 733,98 €
Compétence GEPU	2 321 300,00 €
Compétence GEMAPI	1 436 000,00 €
Subventions	985 140,00 €
Autres (Syndicat mixte, indemnités, autres)	784 737,00 €
Curage	350 000,00 €
<b>Total général :</b>	<b>8 504 910,98 €</b>

## 5) Les financements des budgets annexes

	Montant réalisé 2023	Montant prévu 2024
Budget Restauration à domicile	637 010,00	604 000,00
Budget office de tourisme	850 000,00	892 000,00
Budget collecte et traitement des OM	1 906 250,00	1 071 733,98
<i>Budget Zones d'activités économiques*</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00*</i>
Budget prestations de services	0,00	60 000,00

Ces financements permettent d'équilibrer les budgets annexes de la Communauté d'Agglomération. Seul le montant nécessaire à l'équilibre du budget est versé en fonction de la réalisation de l'exercice pour chaque budget.

La prévision pour le budget restauration à domicile sera ajustée en fonction des retours suite à la mise en place de la nouvelle tarification.

Concernant le budget collecte et traitement des OM, il s'agit d'une possibilité de prise en charge du déficit pendant les 4 premières années de la mise en place de la REOMI. Celle-ci est atténuée en 2024 du fait de la baisse du coût de service du SMICTOM et de la reprise partielle de l'excédent.

Concernant le budget Zones d'activités économiques, la prise en charge du déficit sera ajustée si des ventes de terrains sont réalisées au cours de l'exercice 2024, et correspondra à la différence entre le coût de revient du terrain et le prix de vente de celui-ci. Une DM est prise à ce sujet lors du dernier conseil communautaire de l'exercice.

Enfin, pour le budget annexe « Prestations de services », ce montant correspond à la prise en charge d'une partie du coût de fonctionnement suite à la mise en place de la gratuité dans les médiathèques du territoire.

### Chapitre 66 – Charges financières

Le remboursement des intérêts de la dette et les intérêts de ligne de trésorerie sont estimés à 754 400,39 €.

Ce poste est en augmentation en lien avec le recours à l'emprunt important des derniers exercices et à une remontée en flèche des taux.

### Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Le montant des prévisions est fixé à 10 000,00 euros pour 2024, correspondant à d'éventuels titres à annuler sur les exercices antérieurs.

### Chapitre 68 – Charges exceptionnelles

Prévision à 20 000,00 euros pour 2024.

Ce chapitre correspond à une dotation sur les éventuelles créances qui ne seraient pas recouvrées. La qualité comptable prévoit qu'une provision d'au moins 15% de ces dépenses soit inscrite au budget.

### **Chapitre 023 – Virement prévisionnel à la section d'investissement**

La prévision de virement s'établit à 6 173 227,70 € en 2024, contre 11 505 564,78 € en 2023.

Ce virement est financé par le résultat reporté (002). Ce résultat étant diminué cette année, le virement à la section d'investissement est également réduit.

### **Chapitre 042 – Dotations aux amortissements**

Les crédits sur ce chapitre sont prévus à hauteur de 1 800 000,00 euros et correspondent aux amortissements des immobilisations pour 2024.

### Les recettes de la section de fonctionnement

Les prévisions de recettes de la section de fonctionnement sont fixées à 51 937 445,07 euros pour 2024 contre 54 343 264,78 € pour 2023.

Les chiffres concernant les chapitres 73 et 74 reposent sur des estimations, les bases et produits définitifs n'étant pas notifiés au jour de la réalisation de ce document.

### **Chapitre 002 – Résultat reporté**

Le résultat reporté de la section de fonctionnement atteint 3 505 001,45 euros en 2024 contre 8 809 333,56 € en 2023.

### **Chapitre 70 – Produits de service, du domaine et ventes diverses**

Montant des prévisions : 698 500,00 € en 2024 contre 670 850,00 €.

La décomposition des produits est la suivante :

Libellé	Montant
RECETTES STRUCTURES PETITE ENFANCE	233 000,00 €
RECETTES JEUNESSE	211 500,00 €
RECETTES PISCINES	152 000,00 €
PARTICIPATIONS COMMUNES SERVEUR MUTUALISE	80 000,00 €
AUTRES RECETTES	22 000,00 €
<b>Total général</b>	<b>698 500,00 €</b>

### **Chapitre 73 « Impôts et taxes (sauf fiscalité locale) » & Chapitre 731 « Fiscalité Locale »**

Les crédits budgétaires s'élèvent à 35 339 223 € en 2024 contre 33 377 331,22 € en 2023.

Taxe	2023	2024	Evolution 2023/2024
FONCIER BATI	5 873 770,00 €	6 050 000,00 €	+176 230,00 €
FONCIER NON BATI	410 826,00 €	429 000,00 €	+18 174,00 €
ADD. FONCIER NON BATI	152 443,00 €	153 000,00 €	+557,00 €
HABITATION	262 839,00 €	275 000,00 €	+12 161,00 €
CFE	6 129 521,00 €	6 313 000,00 €	+183 479,00 €
IFER	407 227,00 €	425 000,00 €	+17 773,00 €
CVAE (compensation)	5 522 317,00 €	5 522 000,00 €	-317,00 €
TASCOM	1 551 699,00 €	1 622 000,00 €	+70 301,00 €
TH (compensation)	10 938 169,00 €	11 087 000,00 €	+148 831,00 €
TAXE GEMAPI	1 078 153,00 €	1 136 623,00 €	+58 470,00 €
TAXE DE SEJOUR	109 910,51 €	160 000,00 €	+50 089,49 €
FNGIR	1 129 948,00 €	1 129 000,00 €	-948,00 €
FPIC	981 852,00 €	983 000,00 €	+1 148,00 €
AC NEGATIVES	0,00 €	54 600,00 €	+54 600,00 €
TOTAL 73 et 731 :	34 548 674,51 €	35 339 223,00 €	+790 548,49 €

## Chapitre 74 – Dotations et participations

Inscriptions 2024 : 12 194 720,62 € contre 11 280 650,00 € en 2023.

### 1) Compte 741124 – Dotation d’intercommunalité

La prévision de la dotation d’intercommunalité est estimée à 2 128 000 euros. Pour mémoire, la dotation d’intercommunalité a été divisée par deux sur la période 2014/2019 dans le cadre de la réduction des dotations d’Etat. Elle est cette année en augmentation dû au passage en Communauté d’agglomération. L’augmentation sera réitérée en 2025 pour atteindre une augmentation totale de DGF estimée à 420k€ en 2025.

### 2) Compte 741126 – Dotation de compensation des groupements

La prévision de la dotation de compensation des groupements est estimée à 4 382 000,00 euros, stable par rapport à 2022. La dotation de compensation des groupements reprend la compensation liée à la suppression de la part salaire de l’ancienne taxe professionnelle intervenue

en 1999. La dotation de compensation des groupements est une variable d'ajustement, donc à la baisse, de l'enveloppe de la DGF.

### **3) Compte 744 – Fonds de Compensation de la TVA**

Les crédits budgétaires inscrits s'élèvent à 250 000,00 euros et sont relatifs à la récupération de la TVA sur les dépenses d'entretien des bâtiments et de la voirie.

### **4) Compte 74718 – Etat**

Il est prévu à cette imputation une subvention pour le CLEA à hauteur de 66 500 €, ainsi qu'une subvention concernant l'étude OPAH RU pour 60 000 €.

Pour un total de 126 500 €

### **Compte 7472 – Région**

Les subventions prévues s'élèvent à 186 400,00 euros et sont réparties ainsi :

- 125 000,00 euros pour le service PROCHEMPOI ;
- 48 000,00 pour la Trame Verte et Bleue ;
- 13 400,00 euros pour le printemps des poètes ;

### **Compte 7473 – Département**

Les subventions prévues du département sont estimées à 81 452,00 euros et sont détaillées ci-après :

- 40 000,00 euros : subvention pour le développement culturel ;
- 20 000,00 euros : subvention réseau des musées ;
- 21 452,00 euros : subvention pour la plantation des haies bocagères ;

### **Compte 74778 – Fonds structurels**

Ce compte correspond aux subventions européennes pour les projets suivants :

- TRANSMOBIL : 13 219,16 euros ;
- QUALICANES : 228 804,99 euros ;
- PARTONS 2.0. : 14 394,47 euros ;
- PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL 30 000,00 euros.

Pour un total de 286 418,62 €.

### Compte 74778 - Autres organismes (CAF)

Montant des prévisions : 1 179 000,00 euros.

Ce compte intègre les financements par la Caisse d'Allocations Familiales des activités développées par Cœur de Flandre Agglo:

Activités	Montant BP 2024
Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Flandre Intérieure (RAMIFI)	420 000,00
Espace Multi-accueil Méteren	250 000,00
Espace Multi-accueil Steenvoorde	240 000,00
Espace Micro-crèche Hardifort	100 000,00
Colonies de vacances (hiver, printemps, été)	52 320,00
Poste de coordination jeunesse	26 680,00
Schéma directeur	90 000,00
<b>Total</b>	<b>1 179 000,00</b>

### Compte 748312 - Dotation de comp. de la réforme de la Taxe Professionnelle

Le montant prévu en 2024 est de 1 051 000,00 euros.

### Comptes 74832 et 74833 Allocations compensatrices

Les allocations compensatrices, d'un montant de 2 330 000,00 euros en 2024 représentent les compensations des exonérations décidées par l'Etat qui occasionnent une perte de produit fiscal pour la Collectivité :

Allocations compensatrices	Montant BP 2024
Compensation taxes foncières	304 000,00
Compensation CET	2 219 950,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 523 950,00</b>

### Chapitre 75 - Produits divers de gestion courante

Ce chapitre dont le montant des crédits budgétaires atteint 32 000,00 euros correspond aux produits des locations d'immeubles (dont la location de bureaux au siège communautaire)

### Chapitre 77 - Produits exceptionnels

Montant de la prévision : 10 000,00 euros, pour d'éventuels mandats annulés sur les exercices antérieurs.

### Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Ce chapitre correspond aux amortissements de subventions prévus à hauteur de 58 000,00 euros sur l'exercice 2024.



Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le



ID : 059-200040947-20240402-DEL2024\_034-BF

## Les dépenses de la section d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement du budget principal comprennent les dépenses réelles, les dépenses d'ordre budgétaire, les restes à réaliser de l'année 2023 et le déficit de la section d'investissement reporté. Elles atteignent 50 234 661,05 €.

### **Les dépenses réelles**

#### **Les emprunts et dettes assimilées (chapitre 16)**

Les crédits ouverts pour couvrir le remboursement en capital de la dette atteignent 6 068 500,00 euros.

Cette somme importante s'explique par le remboursement en 2024 d'un emprunt relais contracté à hauteur de 3,9M€ pour financer les dépenses des travaux de la passerelle en gare d'Hazebrouck. Les subventions ayant été perçues, cet emprunt est remboursé sur 2024.

### **Autres opérations financières**

Les autres opérations comprennent :

- Les amortissements de subventions : 58 000 € ;
- Les transferts d'inventaire (imputation définitive) : 600 000 € ;
- La participation annuelle au capital AFL : 45 000 € ;
- Les opérations sous mandats : 600 000 € (hors reports).

Pour un total de 1 303 000 €.

**Le programme d'investissement 2024**

<b>COMPETENCE / SERVICE</b>	<b>INSCRIPTION BP 2024</b>	<b>Pour information REPORTS 2023</b>
MOBILITE	11 572 566,31 €	101 974,58 €
VOIRIE	8 966 000,00 €	1 700 594,15 €
BATIMENTS	1 504 772,37 €	72 154,37 €
SOUTIEN AUX COMMUNES	1 414 746,92 €	456 558,86 €
URBANISME	1 157 000,00 €	221 445,30 €
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	624 000,00 €	49 548,00 €
INFORMATIQUE	490 250,00 €	132 825,92 €
ENVIRONNEMENT	334 687,50 €	19 458,15 €
HABITAT / GENS DU VOYAGE	244 250,00 €	39 524,23 €
VIVRE ENSEMBLE	230 000,00 €	23 438,50 €
MOYENS GENERAUX	216 000,00 €	157 531,17 €
AUTRES	132 000,00 €	105 258,11 €
<b>TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT :</b>	<b>26 886 273,10 €</b>	<b>3 080 311,34 €</b>

**Détail de la section d'investissement :**

## 1) Mobilité

LIBELLE	INSCRIPTION
TRAVAUX PEM (Marché / avancement selon précision)	4 320 000,00
VOIRIES D'ACCES AU PEM POUR LES BUS + AIRE DE RETOURNEMENT	500 000,00
REPORTS PEM (Marché) / APCP	2 963 658,74
PISTES CYCLABLES	2 000 000,00
REPORTS PLAN VELO / APCP	978 907,57
SIGNALISATION VÉLOS	50 000,00
AMÉNAGEMENTS VÉLOS	100 000,00
ABRIS VÉLOS	150 000,00
HALTES-GARES	400 000,00
INSTALLATION D'ÉCO-COMpteurs	10 000,00
ETUDES / PLAN TOPOGRAPHIQUES	100 000,00
<b>TOTAL :</b>	<b>11 572 566,31</b>

## 2) Voirie

LIBELLE	INSCRIPTION
ETUDES VOIRIE	19 600,00
MATÉRIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	10 000,00
VOIRIES SUR ZONES D'ACTIVITÉS	936 400,00
VOIRIES Cœur de Flandre Agglo	8 000 000,00
<b>TOTAL :</b>	<b>8 966 000,00</b>

## 3) Bâtiments

LIBELLE	INSCRIPTION
TRAVAUX / HÔTEL SOCKEEL	1 000 000,00
REPORT / HÔTEL SOCKEEL / APCP	150 272,37
TRAVAUX / MULTI-ACCUEIL STEENVOORDE	200 000,00
AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL POUR CITÉ DE LA BIÈRE	90 500,00
AUTRES DÉPENSES	40 000,00
TRAVAUX / SIÈGE	19 000,00
TRAVAUX / PISCINE D'HAZEBROUCK	2 500,00
TRAVAUX / PISCINE DE BAILLEUL	2 500,00
<b>TOTAL :</b>	<b>1 504 772,37</b>

## 4) Soutien aux communes

LIBELLE	INSCRIPTION
FONDS DE CONCOURS, PACES ET SUPRA COMMUNAL (Y compris les reports APCP)	1 414 746,92

## 5) Urbanisme

LIBELLE	INSCRIPTION
ETUDES POLE D'EXCELLENCE	190 000,00
AUTRES ÉTUDES URBANISME	180 000,00
ETUDES CITÉ DE LA BIÈRE	300 000,00
PLUI	48 000,00
ENTREE AU CAPITAL DE LA SPAD	220 000,00
RESERVES FONCIÈRES	219 000,00
<b>TOTAL :</b>	<b>1 157 000,00</b>

## 6) Développement économique

LIBELLE	INSCRIPTION
DIVERS / ETUDES	30 000,00
AIDES AUX ENTREPRISES (APCP)	400 000,00
AIDES AUX COMMERCES (APCP)	100 000,00
EQUIPEMENT / BATIMENT CITE DE LA BIÈRE	25 000,00
SIGNALÉTIQUE / ZAE TERMINÉES	69 000,00
<b>TOTAL :</b>	<b>624 000,00</b>

## 7) Informatique

LIBELLE	INSCRIPTION
LICENCES ET DROITS INFORMATIQUES	291 950,00
MATÉRIEL INFORMATIQUE	158 300,00
COMPLÉMENT SERVEUR MUTUALISÉ	40 000,00
<b>TOTAL :</b>	<b>490 250,00</b>

## 8) Environnement

LIBELLE	INSCRIPTION
PROJET EUROPÉEN CLIM@MONTS	64 687,50
PROJET EUROPÉEN CLIM@VILLE	30 000,00
PLAN CLIMAT / AIDE RÉCUP EAU DE PLUIE	50 000,00
PLAN CLIMAT / INSTALLATION PANNEAUX SOLAIRES SUR HANGAR SIEGE CA	160 000,00
PLANTATION DE HAIES	30 000,00
<b>TOTAL :</b>	<b>334 687,50</b>

## 9) Habitat / Gens du voyage

LIBELLE	INSCRIPTION
TRAVAUX AIRE D'ACCUEIL D'HAZEBROUCK	50 000,00
TRAVAUX AIRE D'ACCUEIL DE BAILLEUL	100 000,00
PROGRAMME PIG	94 250,00
<b>TOTAL :</b>	<b>244 250,00</b>

## 10) Vivre Ensemble / Services à la population

LIBELLE	INSCRIPTION
BUS / SCHEMA DIRECTEUR	160 000,00
INVESTISSEMENTS STRUCTURES PETITE ENFANCE (MATERIEL, MOBILIER)	43 000,00
CULTURE (Réseaux des musée, développement culturel)	12 000,00
PISCINES INTERCOMMUNALES (Matériel, Mobilier)	10 000,00
JEUNESSE (Matériel)	5 000,00
<b>TOTAL :</b>	<b>230 000,00</b>

## 11) Moyens Généraux

LIBELLE	INSCRIPTION
ACQUISITION DE VEHICULES : - 2 Utilitaires électriques : 76 000 € - 1 Tracteur : 85 000 € - 1 Fourgon espaces verts : 34 000 €	195 000,00
ACQUISITION DE MOBILIER (SIEGE CŒUR DE FLANDRE AGGLO)	21 000,00
<b>TOTAL :</b>	<b>216 000,00</b>

## 12) Autres

LIBELLE	INSCRIPTION
SITE INTERNET, OUTIL DE GESTION RELATION USAGER, OPTIMISATION DE L'INTRANET	25 000,00
MATERIEL EVENEMENTIEL DANS LE CADRE DE LA MUTUALISATION	50 000,00
LOGICIEL DE PHOTOTHEQUE	6 000,00
AFFICHAGE / SIGNALÉTIQUE BATIMENTS ET VEHICULES	36 000,00
FRAIS D'INSERTIONS / COMMANDE PUBLIQUE	15 000,00
<b>TOTAL :</b>	<b>132 000,00</b>

Récapitulatif des dépenses d'investissement :

CATEGORIE	INSCRIPTION BP 2024
OPERATIONS D'EQUIPEMENTS 2024	26 886 273,10 €
OPERATIONS FINANCIERES 2024 (Remb. Capital + Autres OP)	7 371 500,00 €
BESOIN DE FINANCEMENTS 2023	12 896 576,61 €
REPORTS 2023	3 080 311,34 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>50 234 661,05 €</b>

Les recettes d'investissement

CATEGORIE	INSCRIPTION BP 2024
REPORTS 2023 (subventions actées non encaissées au 31/12)	6 242 186,42 €
Virement à la section d'investissement (021)	6 173 227,70 €
Amortissements 2024	1 800 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	9 734 701,53 €
Subventions 2024 (Principalement FEDER PEM + FEDER serveurur)	1 494 000,00 €
FCTVA 2024	3 280 000,00 €
Autres (opérations sous mandat, cessions, avances)	1 355 000,00 €
Prévision d'emprunt d'équilibre 2024	20 155 545,40 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>50 234 661,05 €</b>

**Détail des restes à réaliser - recettes :**

Libellé	Tiers	Montant
SUBVENTION GENS DU VOYAGE HAZEBROUCK PLAN FRANCE RELANCE	ETAT NORD	128 058,00
SECURISATION DEPLACEMENTS CYCLABLES ARRETE DU 17/06/2021	ETAT NORD	325 248,00
AIRE COVOITURAGE STEENVOORDE ARRETE DU 17/06/2021	ETAT NORD	70 000,00
SUB PTS AIRE DE COVOITURAGE STEENVOORDE	CONSEIL DEPARTEMENTAL NORD	70 000,00
SUB PTS PASSERELLE	CONSEIL DEPARTEMENTAL NORD	553 000,00
SUB FEDER PASSERELLE	FEDER	2 903 102,45
SUB ETAT HALTE GARE CASSEL BAVINCHOVE	ETAT NORD	78 400,00
SUB DSIL ETAT MULTI METEREN	ETAT NORD	112 000,00
SUB PEM DEPARTEMENT	CONSEIL DEPARTEMENTAL NORD	375 000,00
SUB AIRE CAMPING CAR CASSEL	ETAT NORD	60 940,00
DSIL AIRE DES GENS DU VOYAGE DE HAZEBROUCK	ETAT NORD	210 206,50
DSIL DEPLOIEMENT PLAN VELO	ETAT NORD	54 541,00
FONDS DE CONCOURS VILLE HAZEBROUCK BD TX ABBE LEMIRE	COM HAZEBROUCK	10 381,77
SUB PEM HAZEBROUCK FNADT	ETAT NORD	1 034 308,70
SUBV INVEST DSIL MICRO CRECHE HARDIFORT	ETAT NORD	112 000,00
SUBV INVEST CAF MICRO CRECHE HARDIFORT	CAF NORD	105 000,00
SUBV INVEST CAF MULTI ACCUEIL METEREN	CAF NORD	40 000,00
<b>TOTAL :</b>		<b>6 242 186,42</b>



## LES BUDGETS ANNEXES

### **Service de restauration à domicile**

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1 505 630,08 euros dont 913 000 € d'achat de repas, et 450 000 € en charges de personnel.

En section d'investissement, la section s'équilibre à hauteur de 197 449,52 €, qui permettront principalement le remplacement de véhicules.

### **Office de tourisme intercommunal**

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1 235 237,71 € dont 735 000 euros au chapitre 012 (charges de personnel) et 440 637,71 € consacrés à l'action de l'OT et aux dépenses à caractères générales pour la poursuite du développement touristique et l'attractivité de notre territoire.

Le déficit prévisionnel de ce budget annexe est évalué à 899 000 euros soit 26 000 euros de moins que pour le budget 2023. Cette différence est alimentée par des recettes de fonctionnement en hausse sur les différents postes que ce soit la billetterie, la boutique, les ventes de weekend et courts séjours. De plus pour cette année 2024, les premières recettes de l'aire de Camping-Car de Cassel/Coeur de Flandre seront perçues.

Les dépenses d'investissement devraient atteindre 147 545,05 euros et concernent le site web avec l'intégration de l'outil Cirkwi qui arrivera mi-mars en ligne et permettra d'avoir un planificateur d'itinéraires pédestres et cyclable, dernière brique sur la construction du site commencé en juin 2022, et des matériels et licences informatiques. Ces dépenses sont financées par le résultat 2023 et les amortissements de l'exercice.

### **Le budget annexe « Prestations de service »**

Ce budget retrace les opérations effectuées pour le compte des communes membres de l'intercommunalité :

- L'organisation des accueils de loisirs sans hébergement ;
- La prestation de DPO (protection des données dans le cadre du RGPD) ;
- Les prestations d'archivage dans les communes ;
- L'animation des réseaux de médiathèques.

Les dépenses et les recettes sont évaluées à 639 806,92 euros en section de fonctionnement et 255 915,61 euros en investissement (concernant principalement le passage à la technologie RFID pour les structures rattachées au réseau de lecture, initialement prévu en 2023 mais repoussé à 2024 suite à la relance du marché).

Afin de financer le passage en gratuité des structures du territoires ainsi qu'une partie de la mise en place de la technologie RFID, une participation exceptionnelle du budget principal de 60 000 € est prévue en 2024.

### **Budget annexe Zones d'activités économiques**

Ce budget annexe comprend les différentes zones d'activités économiques en cours de commercialisation et celles en projet. Les dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de 1 916 183,30 euros en section de fonctionnement et à hauteur de 3 096 890,00 euros en section

d'investissements. Ces montants comprennent cependant les opérations de stock (ordre), qui ne sont pas des dépenses réelles.

Le tableau ci-après reprend donc uniquement les opérations réelles de ce budget, détaillées par zone :

ZAE	FONCIER	ETUDES	TRAVAUX	AUTRES	TOTAL
<b>ZA PORTE DE FLANDRE</b>	430 000,00 €	130 000,00 €			<b>560 000,00 €</b>
<b>ZAE WALLON-CAPPEL</b>		152 490,00 €			<b>152 490,00 €</b>
<b>PAE GEANTS</b>	20 000,00 €	13 100,00 €	178 000,00 €	83 500,00 €	<b>294 600,00 €</b>
<b>ZAE ARNEKE</b>	15 000,00 €	51 000,00 €			<b>66 000,00 €</b>
<b>ZAE DU PECKEL</b>			7 000,00 €	4 800,00 €	<b>11 800,00 €</b>
<b>ZA BOESCHEPE</b>			12 000,00 €		<b>12 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>465 000,00 €</b>	<b>346 590,00 €</b>	<b>197 000,00 €</b>	<b>88 300,00 €</b>	<b>1 096 890,00 €</b>

### **Budget annexe Collecte et traitement des Ordures Ménagères**

Ce budget annexe a été mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2023 afin de retracer les dépenses liées à la REOMI dans le cadre de la nomenclature M4. Il est possible, pour le budget principal, de prendre en charge le déficit de ce budget durant les 4 premières années de sa mise en place. A l'issue de cette période, ce budget devra être autonome, toutes ses dépenses devant être financés par des recettes propres à ce budget.

Les dépenses de fonctionnement de ce budget l'élèveront à 12 374 000,00 euros dont 11 090 000,00 euros de prestations de services auprès des syndicats intercommunaux (SMICTOM et SMIROM).

Les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 12 374 000,00 euros et correspondent principalement à la recette de la REOMI (10 800 000,00 euros), ainsi qu'à la participation du budget principal, estimée en ce début d'année à 1 071 733,98 €.

Les dépenses d'investissement se montent à 56 202,91 € et correspondent à l'achat d'un véhicule pour le service REOMI, ainsi qu'à du mobilier et du matériel informatique.

Ces dépenses d'investissement sont financées par un virement de la section de fonctionnement.

Délibérations budgétaires

**BUDGET PRINCIPAL - 60000**

**Section de fonctionnement :**

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
011	Charges à caractère général	8 874 206,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 558 000,00 €
014	Atténuation de produits	16 242 700,00 €
023	Virement à la section d'investissement	6 173 227,70 €
042	Opérations d'ordre entre sections	1 800 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	8 504 910,98 €
66	Charges financières	754 400,39 €
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	20 000,00 €
<b>Total</b>		<b>51 937 445,07 €</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		
002	Résultat reporté	3 505 001,45 €
013	Atténuation de charges	100 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	58 000,00 €
70	Produits des services	698 500,00 €
73	Impôts et taxes	18 747 459,00 €
731	Fiscalité locale	16 591 764,00 €
74	Dotations et participations	12 194 720,62 €
75	Autres produits de gestion courante	32 000,00 €
77	Produits exceptionnels	10 000,00 €
<b>Total</b>		<b>51 937 445,07 €</b>

**Section d'investissement :**

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
<b>Dépenses d'investissement</b>		
001	Solde d'exécution négatif reporté	12 896 576,61 €
040	Opération d'ordre entre sections	58 000,00 €
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	600 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	6 068 500,00 €
1603	Aménagement Pôle Gare Hazebrouck	7 783 658,74 €
20	Immobilisations incorporelles	1 489 272,11 €
2001	Aides économiques directes	500 000,00 €
204	Subventions d'équipements versées	930 587,83 €
21	Immobilisations corporelles	1 583 509,53 €
2101	Projets de mobilité	3 788 907,57 €
2202	Soutien aux communes	1 214 746,92 €
23	Immobilisations en cours	11 109 592,52 €
2303	Hôtel Sockeel	1 150 272,37 €
26	Participations, créances rattachés.	265 000,00 €
4581	Opérations sous mandat	796 036,85 €
<b>Total</b>		<b>50 234 661,05 €</b>
<b>Recettes d'investissement</b>		
021	Virement de la section de fonctionnement	6 173 227,70
040	Opérations d'ordre entre sections	1 800 000,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	13 014 701,53
13	Subventions d'investissements	7 736 186,42
16	Emprunts et dettes assimilées	20 155 545,40
27	Autres immobilisations financières	155 000,00
4582	Opérations sous mandat	600 000,00

<b>Total</b>	<b>50 234 661,05 €</b>
--------------	------------------------

**BUDGET ANNEXE « RESTAURATION A DOMICILE » -  
61100**

**Section de fonctionnement :**

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
011	Charges à caractère général	943 330,08 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	450 000,00 €
016	APA	72 300,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	40 000,00 €
<b>Total</b>		<b>1 505 630,08 €</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	1 503 640,00 €
019	Produits financiers et non encaissables	500,00 €
027	Augmentation des capitaux propres	1 490,08 €
<b>Total</b>		<b>1 505 630,08 €</b>

**Section d'investissement :**

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
<b>Dépenses d'investissement</b>		
20	Immobilisations incorporelles	2 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	194 949,52 €
<b>Total</b>		<b>197 449,52 €</b>

<b>Recettes d'investissement</b>		
001	Virement de la section de fonctionnement	72 949,52 €
027	Opérations d'ordre entre sections	84 500,00 €
042	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	40 000,00 €
<b>Total</b>		<b>197 449,52 €</b>

## BUDGET ANNEXE ZONES ACTIVITES ECONOMIQUES - 61400

### Section de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
011	Charges à caractère général	1 008 590,00 €
023	Virement à la section d'investissement	819 293,30 €
66	Charges financières	88 300,00 €
<b>Total</b>		<b>1 916 183,30 €</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		
002	Résultat reporté de fonctionnement	819 293,30 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 096 890,00 €
<b>Total</b>		<b>1 916 183,30 €</b>

### Section d'investissement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
<b>Dépenses d'investissement</b>		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 096 890,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	2 000 000,00 €
<b>Total</b>		<b>3 096 890,00 €</b>
<b>Recettes d'investissement</b>		
001	Résultat reporté d'investissement	1 613 533,20 €
021	Virement de la section de fonctionnement	819 293,30 €
16	Emprunts et dettes assimilés	664 063,50 €
<b>Total</b>		<b>3 096 890,00 €</b>

## BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME INTERCOM. - 61500

### Section de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
011	Charges à caractère général	440 637,71 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	735 000,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	47 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	10 600,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €
<b>Total</b>		<b>1 235 237,71 €</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		
002	Résultat reporté de fonctionnement	5 843,71 €
70	Produits de services, du domaine et ventes diverses	328 394,00 €
75	Autres produits de gestion courante	899 000,00 €
77	Produits exceptionnels	2 000,00 €
<b>Total</b>		<b>1 235 237,71 €</b>

### Section d'investissement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
<b>Dépenses d'investissement</b>		
20	Immobilisations incorporelles	47 286,00 €
21	Immobilisations corporelles	99 634,05 €
23	Immobilisations en cours	625,00 €
<b>Total</b>		<b>147 545,05 €</b>
<b>Recettes d'investissement</b>		
001	Résultat reporté d'investissement	100 545,05 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 000,00 €
<b>Total</b>		<b>147 545,05 €</b>

## BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICES - 61600

### Section de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
011	Charges à caractère général	195 050,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	331 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	92 706,92 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	21 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	50,00 €
<b>Total</b>		<b>639 806,92 €</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		
002	Résultat reporté de fonctionnement	96 506,92 €
70	Produits de services, du domaine et ventes diverses	291 700,00 €
74	Dotations et participations	191 600,00 €
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00 €
<b>Total</b>		<b>639 806,92 €</b>

### Section d'investissement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
<b>Dépenses d'investissement</b>		
20	Immobilisations incorporelles	250,00 €
21	Immobilisations corporelles	255 665,61 €
<b>Total</b>		<b>255 915,61 €</b>
<b>Recettes d'investissement</b>		
001	Résultat reporté d'investissement	142 208,69 €
021	Virement de la section de fonctionnement	92 706,92 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 000,00 €
<b>Total</b>		<b>255 915,61 €</b>



Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le



ID : 059-200040947-20240402-DEL2024\_034-BF

## BUDGET ANNEXE COLLECTE ET TRAITEMENT OM - 61700

### Section de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
011	Charges à caractère général	11 329 900,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	293 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	21 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €
66	Charges financières	250 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	105 000,00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	375 000,00 €
<b>Total</b>		<b>12 374 000,00 €</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		
002	Résultat reporté de fonctionnement	288 266,02 €
70	Produits de services, du domaine et ventes diverses	10 800 000,00 €
74	Dotations et participations	1 285 733,98 €
<b>Total</b>		<b>12 374 000,00 €</b>

### Section d'investissement :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts
<b>Dépenses d'investissement</b>		
001	Résultat reporté d'investissement	3 530,40 €
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	48 672,51 €
<b>Total</b>		<b>56 202,91 €</b>
<b>Recettes d'investissement</b>		
021	Résultat reporté d'investissement	21 000,00 €
10	Dotation, Fonds divers et réserves	35 202,91 €
<b>Total</b>		<b>56 202,91 €</b>

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le



ID : 059-200040947-20240402-DEL2024\_034-BF

**II - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	POUR MEMOIRE, BUDGET PRECEDENT	PROPOSITION DU PRESIDENT
<b>INVESTISSEMENT</b>		
DEPENSES (I + II)	52 306 214,34	53 988 664,14
RECETTES (I + II)	52 306 214,34	53 988 664,14
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
DEPENSES (I + II)	72 848 011,66	69 608 303,08
RECETTES (I + II)	72 848 011,66	69 608 303,08

**Taux d'imposition 2024 (fiscalité directe) :**

Contributions	Taux 2023	Taux 2024
<b>THRS</b>	12.45%	12.45%
<b>TFB</b>	7.00 %	7.00 %
<b>TFNB</b>	7.32%	7.32%
<b>CFE</b>	26,78	26,78

→ Mise en réserve de 0,20% de taux de CFE, la taux maximum 2024 étant fixé à 26,98%.

Reprise des résultats :

**Budget principal :**

	Déficit	Excédent
Fonctionnement		13 239 702,98
Investissement	12 896 576,61	

**Zones d'activités économiques :**

	Déficit	Excédent
Fonctionnement		819 293,30
Investissement		1 613 533,20

**Service portage de repas à domicile :**

	<b>Déficit</b>	<b>Excédent</b>
Fonctionnement		85 990,08
Investissement		72 949,52

**Prestations de services :**

	<b>Déficit</b>	<b>Excédent</b>
Fonctionnement		96 506,92
Investissement		142 208,69

**OTI :**

	<b>Déficit</b>	<b>Excédent</b>
Fonctionnement		5 843,71
Investissement		100 545,05

**Collecte et traitement des ordures ménagères :**

	<b>Déficit</b>	<b>Excédent</b>
Fonctionnement		323 468,93
Investissement		3 530,40

## Autorisations de Programme / Crédits de Paiement

APCP / BP / 02 AVRIL 2024							
<b>POLE GARE D'HAZEBROUCK</b>							
Libellé du programme	Dernière délibération	Montant de l'autorisation de programme	Montants des crédits de paiement				
			2021 et antérieurs	2022	2023	2024	
Pôle Gare d'Hazebrouck : Opération n°1603	2023/189	24 657 565,80 €	5 887 466,82 €	6 062 164,82 €	6 212 634,75 €	6 495 299,41 €	
	Proposition	25 945 925,13 €	5 887 466,82 €	6 062 164,82 €	6 212 634,75 €	7 783 658,74 €	
	Ecart	1 288 359,33 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 288 359,33 €	
<b>AIDES ECONOMIQUES DIRECTES</b>							
Libellé du programme	Dernière délibération	Montant de l'autorisation de programme	Montant des crédits de paiement				
			2021 et antérieurs	2022	2023	2024	
Aide aux entreprises : Opération n°2001	2023/189	1 371 493,34 €	226 500,20 €	97 454,80 €	497 538,34 €	550 000,00 €	
	Proposition	1 321 493,34 €	226 500,20 €	97 454,80 €	497 538,34 €	500 000,00 €	
	Ecart	-50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-50 000,00 €	
<b>PROJETS DE MOBILITE</b>							
Libellé du programme	Dernière délibération	Montant de l'autorisation de programme	Montant des crédits de paiement				
			2021	2022	2023	2024	2025
Projets de mobilité : Opération n°2101	2023/189	11 121 362,64 €	121 020,87 €	1 960 909,42 €	2 260 524,78 €	4 228 907,57 €	2 550 000,00 €
	Proposition	10 681 362,64 €	121 020,87 €	1 960 909,42 €	2 260 524,78 €	3 788 907,57 €	2 550 000,00 €
	Ecart	-440 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-440 000,00 €	0,00 €
<b>SOUTIEN AUX COMMUNES</b>							
Libellé du programme	Dernière délibération	Montant de l'autorisation de programme	Montant des crédits de paiement				
			2022	2023	2024	2025	2026
Soutiens aux communes : Opération n°2202	2023/189	2 500 000,00 €	80 000,00 €	205 253,08 €	1 214 746,92 €	500 000,00 €	500 000,00 €
	Proposition	2 500 000,00 €	80 000,00 €	205 253,08 €	1 214 746,92 €	500 000,00 €	500 000,00 €
	Ecart	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>REHABILITATION HOTEL SOCKEEL CASSEL</b>							
Libellé du programme	Dernière délibération	Montant de l'autorisation de programme	Montant des crédits de paiement				
			2023	2024	2025	2026	2027
Réhab Hôtel Sockeel : Opération n°2303	2023/189	2 000 000,00 €	29 727,63 €	1 650 272,37 €	320 000,00 €		
	Proposition	2 000 000,00 €	29 727,63 €	1 150 272,37 €	820 000,00 €		
	Ecart	0,00 €	0,00 €	-500 000,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €